

Mesdames et Messieurs les directeurs  
des écoles primaires de l'enseignement public  
et de l'enseignement privé sous contrat.

S/C de Mesdames et Messieurs  
les Inspecteurs de l'Education Nationale

Lille, le 9 octobre 2020

### **Objet : Prix de l'Education citoyenne – Année scolaire 2020-2021**

Division des Elèves et de la  
Vie des Etablissements

Bureau Action Educative et  
Politiques Interministérielles

Dossier suivi par  
Renaud INGREMEAU

Téléphone  
03 20 62 31 66

Courriel  
dsden59.deve-baepi  
@ac-lille.fr

DSDEN du Nord  
144, rue de Bavay  
BP 669  
59033 Lille cedex

L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, section du Nord (ANMONM) renouvelle pour cette année scolaire le Prix de l'Education citoyenne. Ce dernier est destiné à valoriser le travail des équipes pédagogiques, dans le domaine de l'éducation civique, à récompenser les élèves qui se distinguent par leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté, au sein de leur classe, de leur école, de leur établissement.

#### **• Comment poser sa candidature**

La participation est ouverte à toutes les écoles élémentaires publiques et privées du département. Les dossiers de candidature sont à établir par les directeurs des écoles au moyen du formulaire joint en annexe. Celui – ci doit être accompagné de documents complémentaires (articles de journaux, photographies, ...) pour permettre au jury d'évaluer la nature et l'ampleur de l'action mise en œuvre. Si des documents audiovisuels sont présentés, il est indispensable qu'ils soient enregistrés sur un support de type « clé USB » uniquement. Les dossiers devront être suffisamment complets et correspondre à l'objectif du prix.

Chaque dossier devra être transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription pour le 26 mars 2021.

Les Inspecteurs de l'Education Nationale sélectionneront les candidatures et retourneront les dossiers retenus avant le 02 avril 2021, auprès de mes services :

**Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord  
Hôtel Académique  
D.E.V.E – Bureau Action Educative et Politiques Interministérielles  
A l'attention de Monsieur Renaud INGREMEAU  
144 rue de Bavay – BP 669  
59033 LILLE CEDEX**

Il est souhaitable que chaque école et chaque circonscription se limite à trois candidatures collectives portant chacune un titre en fonction de la thématique de l'action menée.



2/2

- **Le jury départemental**

Un jury départemental composé à parts égales de membres de l'ANMONM, section du Nord et de membres de l'Education nationale examinera les propositions transmises et établira le palmarès les 13 et 14 avril 2021.

Des prix collectifs seront attribués à des groupes d'élèves ayant réalisé une action remarquable ou originale dans le champ de la citoyenneté : action d'intérêt général, amélioration du cadre de vie, solidarité, animation culturelle, ... (Cf. fiche annexe).

La distribution des diplômes et des récompenses se feront en fonction des directives et des restrictions sanitaires. A ce titre deux scénarios sont prévues:

- Si les conditions sanitaires le permettent : Une manifestation publique sera organisée par l'ANMONM en Préfecture du Nord le 18 mai 2021 à 14h30.
- Si les conditions sanitaires l'exigent : Les récompenses seront distribuées directement dans les établissements par une délégation constituée de personnels de l'ANMONM et de l'Education nationale.

Les classes retenues seront informées en temps utile du déroulement de l'opération.

- **Reliquat des candidatures de l'année scolaire 2019-2020**

Les conditions sanitaires n'ayant pas permis de rassembler dans les meilleures conditions un jury apte à procéder à l'évaluation de ces derniers, les dossiers retenus pour l'année scolaire 2019-2020 seront examinés par le jury départemental les 13 et 14 avril 2021 et seront associés au Prix de l'Education citoyenne 2020-2021.

Conformément aux directives de l'ANMONM, les établissements concourants au titre de l'année 2019-2020 sont autorisés s'ils le souhaitent, à candidater avec un nouveau projet au Prix de l'Education citoyenne, au titre de l'année 2020-2021.

L'opération le Prix de l'Education citoyenne entre dans le cadre de l'éducation civique en relation avec tous les champs disciplinaires. Elle permet la formation des jeunes citoyens au sein de notre démocratie. C'est pourquoi je vous demande de lui porter une attention toute particulière au sein de votre école.

Je vous remercie pour votre implication dans la réussite de cette opération éducative importante.

L'Inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale du Nord

Jean Yves BESSOL